

Groupe de travail « Activités »

Réunion du 31 mars 2015

LISTE DES PARTICIPANTS		
VILLE DE PARIS		
Cabinet A. HIDALGO		Frédéric LUCCIONI
Mairie du 13 ^{ème}		Bénédicte PERFUMO
Direction de l'Urbanisme		François HÔTE, Annick BIZOUERNE, Philippe CAUVIN
Adjoint au Maire du 13 ^{ème} arrondissement		Francis COMBROUZE
Direction du Développement Economique, de l'Emploi et de l'Enseignement Supérieur		Nathalie COUSIN-COSTA
Chef de cabinet d'Olivia POLSKI		Nadège DUPONT
SEMAPA		
Directrice Générale adjointe		Sandrine MOREY
Direction de la Programmation et de l'Urbanisme		Ludovic VION
Direction du Développement		Catherine BEYLAU, Paul CUGNET
PERSONNALITES EXTERIEURES		
Garant de la concertation		Bertrand MEARY
Personnes qualifiées		Bertrand AVRIL
BUREAU DES ASSOCIATIONS		
Chargé de mission		Yann RENAUD
REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS		
ADA 13		Brigitte EINHORM, Françoise SAMAIN
Association des Locataires du Site des Frigos		Stéphane GERARD, France MITROFANOFF
Les Frigos APLD 91		Gérard AMSELLEM, Alexandrine POINSARD, Jean-Paul RETI
Association des usagers des transports		Jacques STAMBOULI
APARIS 13		François GERARD

ASSOCIATION LA PLATEFORME DES COMITES PARISIENS D'HABITANTS		Claude BIRENBAUM
ALSF		France MITROSANOF
CONSEILS DE QUARTIER		
Conseil de quartier n° 8		Marie-José PEREDA, Claude GALLAIRE
Conseil de quartier n° 4		Frédérique LECOCQ
Conseil de quartier n° 7		André MESAS

La séance est ouverte à 17 heures 35, sous la présidence de François HOTE.

I. Qu'est-ce qu'une activité aujourd'hui à Paris ?

Paul CUGNET rappelle l'étude menée en 2012. La demande émanait des associations, qui avaient établi un cahier des charges complet conjointement avec la Ville et la SEMAPA. L'objectif était de voir quelles activités implanter à Paris Rive Gauche, où et comment. Une équipe mixte – GRECAM et IAU – a été sélectionnée pour travailler sur le sujet.

L'étude a comporté trois phases. La première visait à positionner Paris Rive Gauche et voir son rôle dans une échelle élargie (Paris et Ile-de-France). La seconde phase s'est interrogée sur les activités qui pourraient s'installer sur PRG. Enfin, la troisième phase était une réflexion sur la manière de mettre en œuvre la programmation cible. L'étude portait sur des lots précis, représentant une surface d'environ 80 000 mètres carrés.

La première partie de l'étude montre que les activités à Paris tendent à se réduire et à quitter la ville pour la petite couronne, voire la seconde. Paris comporte plutôt des bureaux.

En Ile-de-France, les prises à bail ont diminué de 25 % en dix ans. En 2012, les nouvelles surfaces proposées l'étaient en grande majorité par des opérateurs publics. Les opérateurs privés, eux, proposent peu de nouvelles surfaces.

Un point important est qu'un local d'activité à Paris coûte de 120 à 150 euros par mètre carré pour de l'ancien, alors que de l'autre côté du périphérique le coût est plutôt de 90 à 110 euros le mètre carré pour du neuf, qui est mieux adapté.

De plus, des problèmes de logistique ou de proximité des clients se posent dans Paris. Quant aux employés, ils n'habitent pas forcément dans la capitale.

L'étude a donc cherché quelles activités pouvaient être « parisiennes », en étant capables d'absorber le loyer et ayant un besoin de proximité avec leurs clients. Elle a avant tout identifié des activités spécialisées, de cinq grands types : service après-vente et maintenance (notamment informatique), services aux entreprises ou particuliers (nettoyage...), recherche et enseignement supérieur (laboratoires), logistique urbaine pour acheminer les biens dans Paris et production de biens à forte valeur ajoutée.

L'IAU a étudié où ces activités étaient situées aujourd'hui dans Paris et quels étaient leurs besoins, croisant ces éléments avec ce que Paris Rive Gauche pouvait offrir. Il est apparu que certaines de ces activités ne pourraient pas s'implanter, comme la logistique, à moins de retravailler fortement le plan masse du quartier.

L'IAU a établi plusieurs conclusions. Le potentiel qu'offre Paris Rive Gauche aux activités de production et de création est important mais les limites fonctionnelles doivent être prises en compte. Certains lots pourraient être dédiés à des activités, d'autres plus difficilement.

La seconde grande conclusion est qu'il existe des besoins en services de proximité mais que le potentiel offert par PRG dépasse ces besoins. Si on souhaite utiliser des surfaces plus importantes, il faudrait créer une demande en développant des activités d'envergure métropolitaine. L'IAU a jugé important d'asseoir cette demande en partant de l'image de Paris, pour développer quelque chose qui n'existe pas. La première

thématique forte identifiée est celle du Quartier latin, avec la recherche mais aussi le secteur hospitalier. Une thématique à développer est celle de l'artisanat d'art et du luxe. Une autre thématique, plus domestique, serait celle des arts de la maison et des arts de la table. Ces dernières propositions pourraient être retravaillées dans le temps, au contraire des deux premières qui seraient plus pérennes.

Une fois les activités identifiées, l'étude s'est interrogée sur la manière dont elles pourraient s'implanter. Il convient de rester réaliste en s'attachant aux contraintes, en ne mettant pas de la logistique au premier étage par exemple. Un autre élément est la nécessité de prendre en compte l'impact économique, en tenant compte du loyer. La qualité architecturale a un coût ce qui se traduit par des loyers élevés. La Semapa peut agir sur les paramètres économiques avec des charges foncières modérées. Il conviendrait alors de veiller à ce que ces locaux moins onéreux ne soient pas récupérés au bout de quelques années pour en faire des bureaux.

A partir de ces données, le GRECAM a établi trois scénarios.

Dans le premier, les deux thématiques fortes identifiées (Quartier latin et luxe parisien) sont mises en avant, auxquelles se greffent celle des arts de la table et les services de proximité. Dans plusieurs locaux, il est cependant difficile d'envisager des activités de production. Les 80 000 mètres carrés de l'étude ne seraient pas totalement utilisés.

Frédéric LUCCIONI note qu'il peut s'agir d'autres activités de production que la création. Il peut s'agir d'une logique de tertiarisation, de production numérique.

Paul CUGNET le confirme. Une contrainte est de ne pas avoir des besoins de stockage et de livraison importants.

Dans ce scénario, l'impact sur les charges foncières serait de 30 millions d'euros.

Frédéric LUCCIONI précise qu'il s'agirait d'une subvention de la Ville de 30 millions d'euros.

Paul CUGNET poursuit avec le second scénario, qui ne retient pas le Quartier latin comme un axe sur lequel s'appuyer. 40 000 mètres carrés de surface seraient utilisés, pour un impact financier d'environ 28 millions d'euros.

Dans le troisième scénario, les thématiques fortes sont oubliées pour se concentrer sur les besoins endémiques : logistique, services à la personne et aux entreprises. La surface utilisée serait de 36 000 mètres carrés pour un impact financier de 18 millions d'euros.

En conclusion, si une politique de création de locaux d'activité était mise en place, il sera important de mesurer le potentiel de Paris Rive Gauche et les besoins de chaque activité. L'impact financier de chaque scénario ne devra pas être négligé non plus. Enfin, il faudra veiller à éviter les effets d'aubaine pour que les locaux ne soient pas récupérés par des activités qui n'étaient pas visées.

Nathalie COUSIN-COSTA présente le contexte économique. L'Ile-de-France comprend 5,4 millions d'emplois salariés, dont 1,8 million pour le pôle parisien (Paris + 6 communes des Hauts-de-Seine). Le principal pôle est celui de La Défense, avec 650 000 emplois salariés. Quant au pôle Paris 13^{ème}, il compte plus de 58 000 emplois, dont 35 000 pour Paris Rive Gauche.

La politique de la Ville en matière de développement économique suit trois axes :

- le développement de l'attractivité du territoire,
- la consolidation des filières économiques du territoire, pour accompagner les nouvelles filières, l'économie locale et les filières sociales
- la mise en œuvre d'une politique d'emplois à portée sociale et d'intérêt local.

Il existe aussi une politique d'accompagnement des entreprises (outils de financement pour les entreprises en développement ; accompagnement à la création et au développement des entreprises par des structures d'animation ; appui à l'expérimentation urbaine pour les entreprises ; intégration de l'innovation dans l'achat public).

Aujourd'hui, Paris offre 320 000 mètres carrés de locaux d'activité diversifiés, avec un parc industriel des années 90 de 220 000 mètres carrés et plus de 100 000 mètres carrés supplémentaires construits entre 2001 et 2014 pour accueillir les entreprises de la nouvelle économie. Plus de 200 opérations liées à la filière culturelle, aux métiers artisanaux, aux métiers d'art et au design ont été conduites.

100 000 mètres carrés de locaux diversifiés doivent encore être créés pour accroître le tissu économique et renforcer l'attractivité. L'objectif est d'amener la nouvelle économie et ces nouvelles activités dans le 13^{ème} arrondissement.

Le 13^{ème} arrondissement compte déjà 37 000 mètres carrés de locaux d'activité. Le secteur privé se développe, notamment avec la transformation de la halle Freyssinet.

Ludovic VION détaille le potentiel de Paris Rive Gauche. Durant la période 2015-2020, plusieurs locaux pouvant accueillir des activités ont été identifiés, dont la Halle Freyssinet qui devrait être livrée fin 2016. D'autres activités pourraient aussi s'implanter près de la BNF ou de Bruneseau Nord. Dans le quartier Tolbiac, la SEMAPA a acheté les alvéoles du Ministère des Finances, où se garaient les camions de la SERNAM. Une réflexion pourrait être entamée sur ces surfaces. Il existe aussi sur l'avenue de France des surfaces en rez-de-chaussée, au premier étage ou au « premier sous-sol » par rapport à l'avenue sur lesquels il est aussi possible de réfléchir.

Environ 38 000 mètres carrés de locaux d'activité ont été identifiés entre 2015 et 2020.

Entre 2020 et 2024, environ 31 000 mètres carrés ont été identifiés, avec des surfaces dans des immeubles d'habitation mais aussi dans des immeubles dédiés aux activités. L'allée Paris-Ivry représenterait 10 000 mètres carrés de surface. Sur Bruneseau Nord et Sud, des ELU (Espaces Logistiques Urbains) sont possibles.

Au-delà de 2024, 26 000 mètres carrés ont été identifiés sur Bruneseau Sud.

La totalité de ces surfaces représente un peu moins de 100 000 mètres carrés.

Frédéric LUCCIONI note que cette surface intègre aussi les commerces. Le bon équilibre devra être trouvé entre le développement des activités, l'animation des rues, le développement des lieux de nuit... Les activités qui s'implanteront à Paris Rive Gauche devront aussi être en lien avec ce qui existe déjà.

Cette opération d'urbanisme se déroule à une vitesse assez lente. Les besoins et les marchés peuvent évoluer. Cette temporalité particulière doit être intégrée. C'est pourquoi il est nécessaire de rester souple afin de conserver des marges de manœuvre.

La question financière se pose, particulièrement celle de l'effort de la Ville sur les loyers. La revente doit pouvoir être maîtrisée pour éviter les effets d'aubaine.

Par ailleurs, il est prévu, notamment dans le cadre de la modification du PLU en cours, de mailler la ville de lieux de logistique urbaine permettant l'intermodalité. La Ville a par ailleurs lancé une mission d'évaluation « Fabriquer à Paris » pour voir comment maintenir en ville des lieux de production, ce qui englobe notamment la nouvelle économie numérique. Il serait bien de revenir vers la Concertation à propos de ce qui s'est dit dans ce cadre.

François HÔTE note que la question des opérateurs se pose maintenant ainsi que le niveau d'effort de la Ville.

Jacques STAMBOULI regrette que les cartes présentées ne montrent pas où est installée la logistique.

Paul CUGNET répond que cette logistique est limitée du fait de l'absence de parkings.

Jacques STAMBOULI note qu'il est allé aux réunions de Bercy-Charenton, ce qui lui permet d'avoir une vision globale. La politique en matière de logistique est floue actuellement. Elle doit forcément s'inscrire dans un cadre régional.

Aujourd'hui, il est prévu un espace logistique urbain gare de la Rapée, qui impliquerait la destruction de trois tunnels sur les six actuels. Ces tunnels accueillent des emplois logistiques, qui disparaîtraient alors. Cette gare de la Rapée inférieure représente un frigo naturel, idéal pour accueillir des produits frais. Or, ce sont des produits secs qui seront acheminés par la SNCF et vendus par Monoprix

François HÔTE assure que rien n'est encore décidé.

Jacques STAMBOULI constate qu'aujourd'hui, la logistique est essentiellement routière, l'absence d'espaces logistiques comme les tunnels de la Gare Rapée que la Mairie de Paris veut détruire, serait gênante pour organiser efficacement une logistique du dernier kilomètre dans Paris. C'est pour cela qu'il faut conserver les six tunnels de cette Gare avec les 150 emplois logistiques, artisanaux et culturels qui vont avec.

Face à la réduction de la part du diesel d'ici 2020 souhaitée par la Maire, des transports alternatifs doivent être utilisés : le fluvial ou le ferroviaire. La SNCF n'envisage pas de logistique urbaine aujourd'hui mais elle peut y être poussée. De plus, d'autres opérateurs sont possibles, notamment la RATP.

Il est regrettable également de vouloir tronçonner la petite ceinture, qui pourrait servir à la logistique urbaine. Aujourd'hui, le faisceau Austerlitz-Gare de Lyon a malheureusement été coupé de part et d'autre.

Outre la petite ceinture, un autre élément est en train d'être détruit : les écuries de la gare d'Austerlitz. Elles pourraient pourtant servir le tourisme, alors que le Museum et le Jardin des Plantes attirent déjà chaque année 1,9 million de visiteurs.

Frédéric LUCCIONI rappelle que si la petite ceinture est par endroit détruite, et ce depuis longtemps, le projet urbain de Paris Rive Gauche prévoit les réservations foncières nécessaires pour sa remise en service sur les tronçons restant ferroviaires, nécessitant la reconstruction d'ouvrages d'art. Il est donc bien veillé à ce qu'elle puisse être remise en circulation.

Jean-Paul RETI confirme, comme l'étude GRECAM l'a montré, que les activités quittent Paris. Pour les retenir, une volonté politique est indispensable. Elle doit être affirmée. La défense des activités de production ne doit pas être oubliée. L'étude conduite en 1999 rappelait que les programmes d'activités, de logements et de commerces étaient complémentaires.

Il est nécessaire de disposer d'un réseau multimodal, utilisant le fleuve, le rail et la route. Le lieu est idéal pour cela. Ce réseau peut être utilisé intelligemment et attirer toutes les disciplines. Des « activités modestes » peuvent s'implanter. Il s'agit de réparateurs, de garagistes, d'artisans divers... Aujourd'hui, l'avenir de ces métiers de proximité n'est pas assuré, ils vont finir par disparaître. Ce ne sont pas les 1 000 start-ups de la Halle Freyssinet qui permettront de les maintenir. Un suivi des ateliers existants est nécessaire.

François HÔTE souligne que, physiquement, il est difficile de créer un port quai d'Ivry. Le lien entre le fleuve et le quartier n'est pas évident.

Stéphane GERARD souligne que les métiers ont beaucoup évolué. Les petites structures du numérique ont été facilement intégrées. Un bouleversement apparaît dans le domaine de la fabrication, permettant de créer beaucoup d'emplois. Le tissu de petites entreprises est dans cette dynamique. Celles-ci sont très contributrices, d'un point de vue économique. Elles permettent un retour économique et social.

Il existe une opportunité de faire quelque chose de très haut niveau. La construction des ateliers pourrait ainsi prévoir une architecture modulaire, permettant de s'agrandir ou au contraire de se rétrécir. Une articulation doit être instituée entre les acteurs économiques innovants et le politique. Ce qui est porteur n'est pas forcément ce qui rapporte de l'argent mais ce qui crée de l'emploi. Dans ce sens, il est important pour tous que la Ville reconnaisse enfin Les Frigos comme pôle de compétences et d'innovation et initiative anticipatrice des problématiques d'activités dont il est question ici, même si l'IAU n'a pas intégré les Frigos dans ses démonstrations et documents.

Francis COMBROUZE signale qu'un débat s'est tenu la veille sur la petite ceinture. La situation doit rester ouverte. Aujourd'hui, la SNCF se désengage massivement.

Il juge lui aussi important d'éviter les effets d'aubaine afin de ne pas avoir une invasion de bureaux.

Par ailleurs, avec l'arrivée du groupe Le Monde, Paris Rive Gauche va prendre de l'importance dans le domaine des médias et de la presse. Il pourrait s'agir d'une thématique de polarité.

Françoise SAMAIN estime que si l'on veut afficher la réalisation d'immeubles dédiés aux activités, il est indispensable d'apporter des modifications à leur environnement urbain dès maintenant.

Concernant les quasi-bureaux, elle souhaite savoir si certains sont déjà en activité et quel est leur bilan.

Enfin, elle rappelle que la Concertation a insisté sur le fait qu'il semblait dangereux que seules des activités axées sur le numérique s'installent autour de la halle SERNAM.

François HÔTE indique qu'il n'existe pas encore de quasi-bureaux. Aucun retour n'est donc disponible.

Paul CUGNET précise que les quasi-bureaux devraient être livrés en 2017.

Bertrand MEARY demande si la Halle Freyssinet ne peut pas être considérée comme un quasi-bureau.

Stéphane GERARD note que ses espaces pourront être très rapidement transformés pour accueillir de la production. Le numérique donne naissance à des fabrications réelles.

Frédéric LUCCIONI indique que la halle Freyssinet est l'exemple type des nouvelles façons de travailler et de produire.

Jean-Paul RETI donne l'exemple d'un architecte qui a dû partir en banlieue car, après avoir conçu en numérique, il n'était pas capable de fabriquer sur Paris Rive Gauche. L'étude du GRECAM ne permet pas de voir de telles possibilités de production. Dans les Frigos, c'est possible.

François HÔTE revient sur les problèmes d'accès. Il reconnaît qu'il sera nécessaire de trouver des facilités pour les immeubles dédiés aux activités qui seront construits.

Françoise SAMAIN se demande s'il faut garder l'idée d'immeubles dédiés en apportant des modifications, ou alors reconnaître qu'il n'est pas possible d'avoir des immeubles dédiés.

Frédéric LUCCIONI souligne la temporalité longue du projet. Personne ne peut savoir quelle sera la situation en 2028. Il ne faut pas raisonner au gré des commercialisations mais sur une temporalité raisonnable, en réfléchissant par lots. Certaines activités pourraient être réfléchies en silos et des connexions pourraient être établies entre les différents lieux – de production, d'exposition – de façon plus horizontale, etc.

Jean-Paul RETI estime que l'échangeur facilitera la logistique. Malheureusement, les réseaux routiers ne donnent pas les angles nécessaires pour permettre des livraisons.

Frédéric LUCCIONI assure que les voiries sont adaptées.

François HÔTE indique par ailleurs qu'un objectif est bien d'obtenir la mixité autour de la Halle Freyssinet.

Frédéric LUCCIONI note que les 1 000 start-ups interviendront certainement dans tous les domaines.

Stéphane GERARD signale que pour implanter de l'activité de façon économique et adéquate, il a été maintes fois évoqué le concept d'une architecture sobre, c'est-à-dire une architecture de contenu défendu notamment par les associations, à ce titre, pratiques avec leurs planchers très porteurs et leur bâti fonctionnel, Les Frigos sont, une fois de plus, un exemple pour l'implantation d'activités et un germe inestimable, à ce titre, comme l'a exprimé Christian DE PORTZAMPARC.

Philippe CAUVIN estime qu'il n'est pas possible de définir dès à présent quelle sera l'affectation des bâtiments dédiés. Cet avenir est encore trop lointain.

Stéphane GERARD, comme solution à cela, informe qu'en comité technique, il avait été débattu de la possibilité d'architecture intérieure modulaire.

François GERARD estime que le luxe est un pôle possible. Cependant, le bâtiment Dock en Seine n'est pas réussi. La thématique de la mode, qui est importante, démarre mal.

Dans de telles conditions, le luxe ne peut pas avoir envie de s'installer. Certains lieux ont du charme mais ils ne sont pas exploités. L'urbanisation de Paris Rive Gauche ne permet pas de séduire les industries de luxe. Aucune qualité visuelle n'apparaît dans ce qui est proposé.

Stéphane GERARD réponde par du vécu, son entreprise, « Les Ateliers Stéphane Gerard », travaille depuis 30 ans pour et avec la plupart des grandes maisons de luxe qui viennent chez lui aux Frigos sans être choqués, au contraire. A ce titre, comme au titre des autres établissements fournisseurs du luxe, il informe et insiste fortement sur le fait que les Maisons du luxe, elles-mêmes produisant dans des ateliers réels, ont avant tout besoin et recherchent des fabricants fournisseurs dans de vrais ateliers fonctionnels, ce point est même un gage de fiabilité que l'on trouve aux Frigos.

François HÔTE signale que Les Docks sont dédiés à la mode et au design. Il ne s'agit pas de luxe.

François GERARD regrette qu'aujourd'hui, les étudiants ne disposent pas d'un campus.

Frédéric LUCCIONI répond que faire l'université dans la ville est un choix assumé. Le campus est le quartier.

Bertrand AVRIL souhaite qu'une véritable étude de réaménagement de la Seine soit menée, au moins sur la rive gauche. Le fleuve est sous-exploité.

Les évolutions des métiers et des technologies sont extrêmement rapides, ce qui rend complexe la question des locaux. Il est nécessaire de faire preuve d'un grand pragmatisme et de savoir saisir les opportunités. Ce qu'a fait la Ville avec la Halle Freyssinet est remarquable. Beaucoup de débats s'étaient tenus auparavant, finalement il n'en a pas été tenu compte – heureusement – car Xavier Niel s'est présenté.

Frédéric LUCCIONI précise que c'est la Ville qui a proposé la Halle Freyssinet à Xavier Niel, justement parce que la potentialité du bâtiment et du quartier avait été analysée auparavant.

Annick BIZOUERNE souligne que beaucoup d'idées issues des études sur la Halle Freyssinet ont été reprises : perméabilité, ouverture au public, etc.

Bertrand AVRIL note que Paris Rive Gauche est un succès, capable d'attirer Le Monde. Ce qui est intéressant est la rencontre entre ce que crée Paris Rive Gauche et les projets qui y voient le jour.

Il est très difficile d'imaginer aujourd'hui des immeubles dédiés. Il faut être prudent dans leur développement, notamment en ce qui concerne les activités qu'ils accueilleront.

Par ailleurs, il n'est pas évident d'utiliser les locaux en R+1. Peut-être pourrait-il être imaginé d'avoir un opérateur qui porte des premiers étages les plus communs possible, pouvant être loués à la journée.

Enfin, l'erreur commise à La Défense, où des millions de mètres cubes de sous-sols sont inexploités, ne doit pas être reproduite à Paris Rive Gauche.

Frédéric LUCCIONI assure que ce point est bien identifié, au-delà même de Paris Rive Gauche.

Stéphane GERARD estime que le succès de la Halle Freyssinet est le succès d'une rencontre entre le public et le privé. Il faut que le secteur public sache travailler avec l'initiative privée, la laisser libre quand le secteur public est en limite de compétence, là encore un exemple que pourrait suivre la Ville aux Frigos.

François GERARD juge que l'aura des bâtiments convainc plus que des plans. Le choix est presque inconscient.

Frédéric LUCCIONI assure que les opérateurs se décident en fonction du bâtiment existant ou du projet d'un architecte, qui n'est pas qu'une image mais une fonctionnalité.

Jean-Paul RETI rappelle que les citoyens ont formulé des propositions sur l'utilisation de la Halle Freyssinet mais la Mairie n'en a pas tenu compte. La solution de Xavier Niel est intéressante mais elle ne résout pas la question des lieux de création sur Paris Rive Gauche. Elle arrange cependant la Ville d'un point de vue économique. Pour l'avenir, il est indispensable de prévoir des petits locaux sur Masséna-Bruneseau.

Madame POINSARD note que la production ne sera pas faite sur la Halle Freyssinet.

Frédéric LUCCIONI répond qu'un Fab Lab sera mis à disposition, permettant de fabriquer des prototypes.

Il estime qu'il serait bien d'aller visiter l'usine IO qui arrivera bientôt. Cela permettrait de mieux comprendre ces activités.

Philippe CAUVIN ajoute que des espaces de logistique urbaine pourraient aussi être visités.

Bertrand MEARY demande à la DU et la DDEES d'émettre des propositions de visite pour le prochain Bureau.

Frédéric LUCCIONI souligne que la difficulté aujourd'hui est celle de la temporalité.

Jean-Paul RETI indique qu'il est nécessaire de rattraper le retard en matière de locaux de production. Une volonté politique doit être clairement affichée. La SEMAPA et les divers intervenants ne doivent pas parler seulement du futur mais aussi de ce qui a été fait, de l'existant. Aux Frigos, la qualité du bâtiment fait que des activités bruyantes peuvent en côtoyer d'autres. Certaines activités plébiscitées risquent cependant de partir du fait de la DDEES.

Stéphane GERARD souligne le travail fait par la DDEES aux Frigos puisque leur technicité s'écarte d'une orientation déplacée ayant été ou pouvant être catastrophique pour tous.

La séance est levée à 20 heures 05.

Document rédigé par la société Ubiquis – Tél. 01.44.14.15.16 – <http://www.ubiquis.fr> – infofrance@ubiquis.com